

## *LES VILLAGES DU MANTOIS Suite*

---

Nous continuons notre visite des villages du Mantois et pénétrons aujourd'hui dans un village tout proche de MEULAN et qui a pour nom **GAILLON sur Montcient** (*à ne pas confondre avec GAILLON dans l'Eure*) et dans celui de **MAULE** dans la vallée de la MAULDRE sur l'autre rive de Seine.

### *GAILLON SUR MONTCIENT*

Ce village se trouvant enserré au centre de douces collines. Il est essentiellement agricole et sa création remonte au début du 12<sup>e</sup> siècle, les habitants y jouissant alors de pâturages communaux.

Le premier acte qui nous soit parvenu et qui est authentique, faisant mention de GAILLON se trouve dans les libéralités attribuées par Dom ESTIENNOT au Gouvernement de Thibault 1<sup>er</sup> abbé de Saint-Martin de Pontoise par DREUX de GAILLON. Le Chapitre de l'église collégiale de Saint-Mellon de PONTOISE possédait dès 1122, la terre de GAILLON.

Il y avait droit de justice, haute moyenne et basse et y jouissait des droits de cens, rentes, corvées, champarts, avec pouvoir d'y établir des prévôts, baillis et procureurs fiscaux.



*Village de Gaillon sur Montcient une vaste campagne d'où émerge le charmant village entouré de collines*

**En mars 1220**, Roger, sénéchal de Meulan, cède à Simon d'Aubergenville son droit de péage dans la paroisse de Gaillon moyennant une paire d'éperons dorés de redevance à chaque mutation. Vers 1250, un Pierre de GAILLON tenait du roi 12 sols de cens ainsi que 6 setiers de blé au GASTINE de RUVALIAM. En 1363, la seigneurie de GAILLON passera dans les mains de Noble dame Ode Saint-Marin (collection Lévrier BN).

Bernard de Théméricourt est, en 1390, le seigneur de GAILLON.

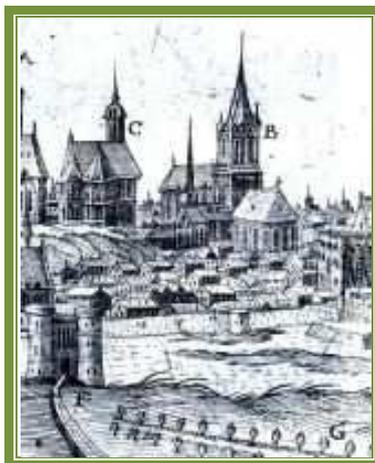
- **Puis arriveront :**
- GUILLAUME de SAINT SAUVEUR jusqu'en 1554,
- Pierre D'ESEMERY écuyer, sieur de SAUSSAY et GAILLON qui vendra la terre de GAILLON à
- Jacques de VION écuyer, seigneur de HUANVILLE, BECHEVILLE, CHAUDON et la FEE. Il était lieutenant pour le roi à Meulan, fils aîné de Guillaume de VION et de Marie des Fontaines.

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

Cette seigneurie comprenait des terres, un hôtel seigneurial et haute, moyenne et basse justice, moulin, pressoir et courtil, grange, étable et autres bâtiments servant à l'exploitation agricole, également un parc ceint de murailles, clos, mare et fossés à poissons, terres labourables, prés, vignes et bois, cens, rentes, dîmes, champarts à charge des droits féodaux et moyennant une somme de 13.000 écus d'or au soleil.

Foi et Hommage seront rendus au chapitre de l'église Saint-Mellon de Pontoise le 6 février 1584.



*Ancienne église SAINT MELLON PONTOISE gravure ancienne*

L'acte de fondation pieuse faite à Saint-Nicaise de Meulan par Vion d'Hérouval, nous donne la nécrologie de la famille VION (*voir notre dossier des familles du Mantois*).

**Le château et parc de GAILLON** furent, pour la première fois demeure seigneuriale en 1583. Le château est d'architecture simple, composé uniquement d'un corps de bâtiment et d'une aile avancée sans moulure ni mascarons. De l'ancien château entouré de fossés, dont les angles flanqués de quatre pavillons donnaient à ce logis un aspect seigneurial, il ne subsiste plus qu'une infime partie.

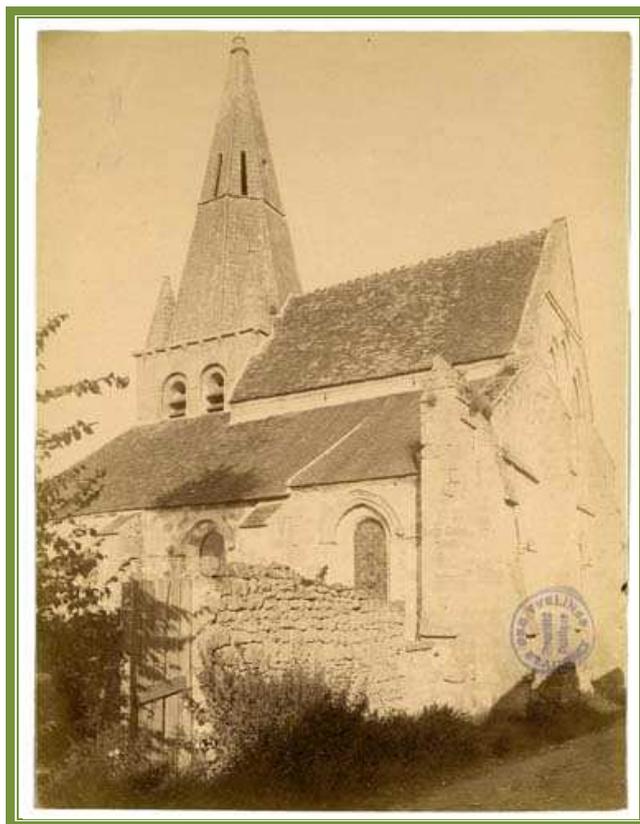


*Vue du château actuel de Gaillon – domaine transformé en Golf aujourd'hui -*

**L'église de GAILLON** faisait autrefois partie de l'archevêché de Rouen et du doyenné de Magny en Vexin. Le droit de nommer à la cure appartenait à l'abbé de Saint-Père-en-Vallée. L'église Notre-Dame de GAILLON aurait été érigée en cure en 1145. C'est une église de style roman avec un clocher de pierre.

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---



*Église Notre Dame de Gaillon sur Montcient (2F142-1 AD 78)*

Si GAILLON possède un paysage essentiellement agricole, il n'en reste pas moins que c'est également le siège de plusieurs moulins qui, autrefois, tournaient à plein régime pour assurer subsistance aux habitants.

**Le moulin de METZ ou Moulin GUILLEMET** appartenait en 1848 à madame veuve LEMAOIRE. Le diamètre de sa roue est, à cette époque, de 4 mètres ! Une chute d'eau est aménagée en chute de 6 mètres pouvant alimenter deux roues, l'autre est beaucoup plus petite. Elle pouvait ainsi procurer une capacité d'écrasement de 60 à 70 quintaux de blé, seigle, orge, manioc et pulpe de pommes de terre.

La pulpe servait à la fabrication du carton-pâte pour la confection d'objets moulés, tels des poupées ou divers jouets. Le 17 mai 1911 ce moulin brûlera en partie. Il fonctionnera cependant jusqu'en 1967. Monsieur PELLETIER en était le dernier meunier de la Montcient entre 1934 et 1968.

**Le moulin de MAUVIS** se situait à 300 mètres du précédent et fonctionnait avec une roue à palettes d'un diamètre de deux mètres. En 1853, le sieur DELICE en est propriétaire, puis ce sera Paul RENARD qui en cessera l'exploitation pendant la guerre de 1914/1918.

Le dernier seigneur de GAILLON, le marquis de VION, remit tous ses titres à la Révolution sur la réquisition qui lui en fut faite avec assez de brutalité mais qu'il accepta avec beaucoup de philosophie. Ils furent transportés à la maison commune et enfermés dans une armoire. Le marquis fut arrêté le 9 avril (20 germinal an III) 1793, mais, devant sa fragilité – il était très malade – les

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

délégués de la Convention le relâchèrent et se contentèrent d'apposer les scellés sur sa demeure ancestrale à condition qu'il ne quitte pas le village. Il obtint cela.

En 1728, GAILLON comptait 57 feux soit 177 habitants. La population en 1928 était encore de 273 habitants, aujourd'hui le village garde toujours sa vocation rurale.

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : AD 78 Monographie instituteurs.

\*

### *MAULE et la vallée de la MAULDRE*

Village se trouvant aux confins du « Parisis » sur la lisière sauvage de l'ancien pays Carnute, il existe aux premiers siècles de notre ère, une division territoriale dont le souvenir, un peu confus, a été conservé par quelques diplômes mérovingiens... *ainsi s'exprimait Émile Réaux pour l'introduction de son ouvrage sur les « Barons de Maule » !*

C'était le pagus « MADRIACUS » qui, plus tard, entre Seine et Eure, le Drouais et Paris, formera ce mystérieux **pays de la MADRIE** dont la capitale est inconnue et qui, morcelé puis réuni au Vexin Français, formera l'ancien **comté de Meulan** disparu depuis la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle.

La rivière de MAULDRE, affluent de la Seine partage la MADRIE en deux parties inégales et le délimitait du côté du Parisis selon les circonstances politiques ou ecclésiastiques et donnait à ce pays plus ou moins d'extension.

Les traces du passage des Romains sont nombreuses dans la vallée de la MAULDRE et sur l'emplacement même de la ville de MAULE. Une foule d'objets seront découverts aux premiers siècles de l'ère chrétienne émanant d'un centre important de population avec, dans le voisinage, des champs de pierres, qui de tout temps ont été vénérés par les peuples primitifs. C'est ainsi que plusieurs lieux portent aujourd'hui encore le nom de « *PIERRELUE* » corruption de pierre levée ou « *PETRALVI* » en basse latinité signifiant : **le champ de pierres**.



*Dolmen d'Epône modèle de pierres levées de notre région*

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

Dans ces tombeaux de pierre ou de plâtre, il fut recueilli des haches, pointes de flèche en silex, retrouvés plus particulièrement à **MAREIL SUR MAULDRE** qui possède plusieurs tombes trouvées au 19<sup>e</sup> siècle par le sieur DUMOUTIER alors Cantonnier du village.

**MAULE, en latin MANLIA**, fut vers la fin du 5<sup>e</sup> siècle ruinée par une invasion armée, puis délaissée par ses habitants que l'on retrouvera, au siècle suivant, partagés en deux tribus établies au pied de deux coteaux voisins.

La chronique du Monastère de MAULE disant ceci :

*« La ville forte de MAULE passait, par tradition, pour être de fondation romaine et dans l'origine, avoir été dénommée MANLIA mais, en l'an de l'incarnation 465, les Francs, encore barbares, venus des forêts germaniques jusque dans le nord de la Gaule, voulurent étendre leurs conquêtes jusqu'à la Loire et, conduits par Clovis, qui fut le premier roi chrétien, renversèrent les murs de la cité, malgré la résistance de ses défenseurs, et ne laissèrent derrière eux qu'un monceau de ruines »* . (Collection FILASSIER titres du prieuré de Maule BN Collection du Vexin)

C'est une petite erreur que d'attribuer cette invasion à l'an 465 un fait d'armes n'ayant pu se produire que vingt années plus tard, puisque CLOVIS n'a commencé de régner sur le nord de la France qu'en 481, cependant cette invasion eut bien lieu en cette fin de 5<sup>e</sup> siècle.

La situation topographique de MAULE lui donnait une réelle suprématie en tant que point stratégique et également comme cité commerçante. Trois grandes voies viennent à se croiser dans ses murs : l'une remontant le cours de la MAULDRE et se greffant aux environs de JOUARRE (probablement le DIODORUM de l'itinéraire d'Antonin) sur la grande route de Paris à Chartres = le chemin « perré » de PONTCHARTRIN à EVREUX, l'autre gravissant la cavée de MAULE passait aux Quatre Piliers de la MAULETTE, près d'HOUDAN pour se prolonger par DREUX et ARGENTAN, jusqu'au fond de l'Avranchin, quant à la troisième, elle partait de BEAUVAIS coupait à travers le Vexin vers PETROMANTALUM où elle rencontrait la Chaussée César qui se trouvait être la grande route de PARIS à ROUEN, puis après avoir traversé la Seine à MEULAN, se dirigeait vers FLINS, CHARTRES et ORLEANS en franchissant la MAULDRE à gué entre le Moulin de la Chaussée dont le nom restera comme un jalon, et la cité de MAULE qu'elle traversait de part en part.

La vieille cité se trouvait ainsi en relation avec les principales villes de la Gaule. Pourtant ce fut sans doute à cause de sa situation géographique qu'elle subit la catastrophe ci-dessus dont les traces nous sont parvenues, puis la reconstruction qui s'ensuivit.

L'attestation de l'existence de MAULE se retrouve également dans les premiers siècles de notre ère, rapportée par FORTUNAT évêque de REIMS qui disait ceci :

*« Sur la grande réputation de sainteté que s'était acquise un vénérable solitaire des environs d'Avranches, le roi Childebart le fit prier de venir à la cour. Saint-Paterne, pour se rendre aux désirs du monarque, quitta donc son ermitage et, voyageant à petites journées dans un chariot ouvert, s'arrêta en un lieu nommé le bourg de MAULE (vicus MANTULA) où, par la grâce divine, il guérit un enfant qui avait été mordu d'un serpent ; en témoignage de quoi, une basilique, en l'honneur du Christ, fut élevée sur le lieu même où le miracle s'était accompli »*.

D'autres écrits de ce même saint homme sont évoqués dans l'histoire de MAULE.

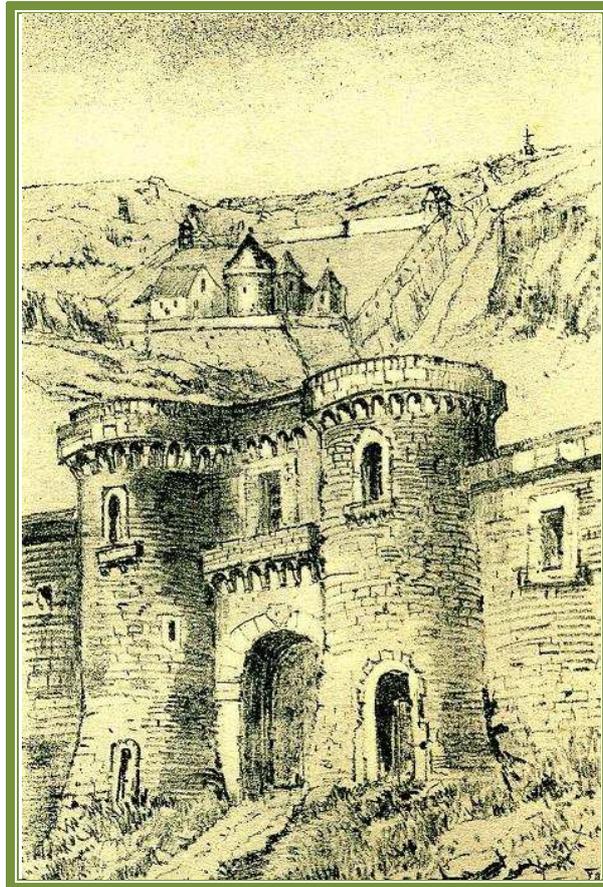
## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

La vieille cité de MAULE, en se portant vers le confluent de la MAULDRE, s'était rebâtie sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. La ville eut différentes orthographes au cours des siècles :

MAULLE – MEAULE ou MEAULLE par la transformation de MANLIA en MAULIA ou MAULLIA, le nom primitif se trouvait déformé par le langage sous la plume de calligraphes assez fantaisistes il faut bien le dire en MANLUIA, MANTULA ou MANTOLA – le nouveau centre de population avait reçu le titre de bourg Vicus MANTULA ce qui eut pour effet d'égarer quelque peu les historiens qui y virent l'appellation primitive de la commune de MANTES LA VILLE...

Je donnerais ci-après l'évolution du nom de MAULE remettant quelque peu en cause la thèse selon laquelle MANLIUS VULSO successeur de LUCIEN SCIPION aurait donné à la cité.. Étude que l'on doit à monsieur Henry GILLES, historien local de MAULE.



*Maule Porte du BUAT*

On ne peut parler de MAULE, sans parler **de la famille LE RICHE** qui, d'origine parisienne, devint une des familles les plus en vue de la petite cité. Elle offre un grand intérêt pour l'histoire du centre de l'île de France.

Le surnom « **Le riche** » n'est point, en effet, comme nous l'avions longtemps pensé, un simple qualificatif individuel : c'est, au même titre que toute autre dénomination analogue, le surnom patronymique d'une race dont la branche principale s'est souvent appelée *LE RICHE DE PARIS* et plus souvent encore, par simple abréviation, la famille *de PARIS*.

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

Cette famille fut, sans doute, une alliée principale de la dynastie capétienne, car, sous le règne de Hugues Capet et de ses premiers successeurs, nous constatons que cette famille occupe la plupart des postes militaires dont elle se fit bientôt des charges héréditaires et, posséder une infinité de biens domestiques, peu à peu restitués, par la suite par l'église.

Je ne donnerais ici que la branche de MAULE à définir comme étant les LE RICHE DE MAULE présentant un double intérêt : géographique et historique pour ce qui nous occupe. Cette branche remonterait à Ansoud III, fils du baron Guérin de PARIS et frère de Milon. Ces deux barons furent faits chevaliers en 1045 et qualifiés en 1046 d' « **OPTIMATES PALATII REGIS** » ce qui signifie : Princes Palatins. <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Le-Riche-1.pdf> (généalogie complète)

**Pierre 1<sup>er</sup>, seigneur de MAULE**, héritier d'Ansoud III mourut le 12 janvier 1101. Son épitaphe assure que PARIS le pleura, toutefois, il était représenté comme un joyeux compère plus épris de festins que des armes. Il épousa GUINDESMOTH issue d'une noble famille du TROIESIN, dont il aura **quatre fils** :

- Ansoud IV
- Thibault
- Guérin III
- Guillaume

**Et quatre filles :**

- Herbeline
- Erembourg qui épousera Baudri le Dreux
- Eudeline
- Hersent qui devint femme d'Hugues de VOISINS.

Nous savons également que Gautier de POISSY fut au nombre des gendres de Pierre et qu'un frère de Pierre passa en Angleterre en 1066 où il fondera une nombreuse lignée.

**Ansoud IV** devint le successeur de Pierre 1<sup>er</sup> de MAULE. Il sera armé chevalier dès sa plus tendre jeunesse en 1065. Brave guerrier, il se distinguera notamment dans un combat mené aux Grecs, près de DURAZZO en 1081, par Robert GUISCARD. Il résistera avec son frère Thibault contre les Anglais et défendit vaillamment le château de leur père en 1097. Il meurt le 27 décembre 1118, laissant d'Eudeline, fille de Raoul 1<sup>er</sup> MAUVOISIN **sept fils** :

- Pierre II
- Raoul
- Guérin IV
- Lisiard
- Gui
- Ansoud V
- Hugues

**Et deux filles :**

- Marie

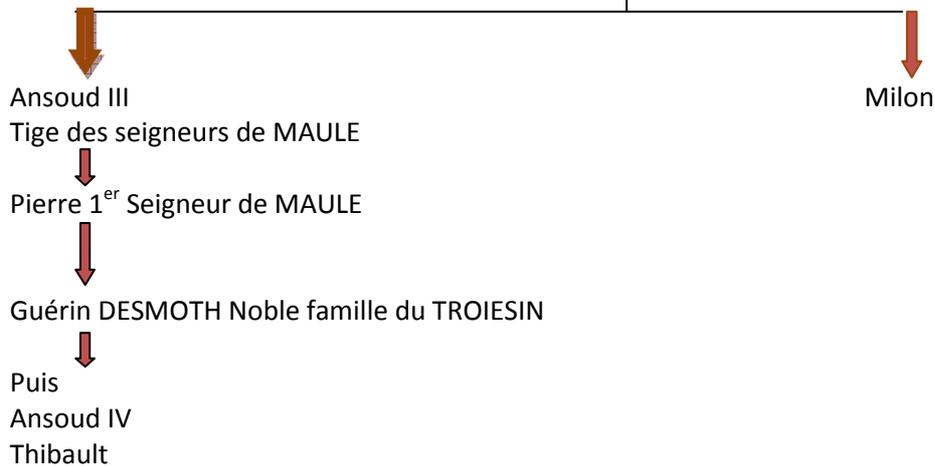
# LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

➤ Guindesmoth

L'une d'elles épousera Orson de MONTHLERY.

Tableau généalogique de la famille LE RICHE de MAULE

**Guérin 1<sup>er</sup> de PARIS**



*Parti d'argent et de gueules, à la bordure de sable chargée de dix besants d'or*

Guérin III  
Guillaume  
Herbeline  
Erembourg  
Ermeline  
Hersent

**Puis s'ensuivent :**

Guillaume II Seigneur de Maule en 1268 + de la peste en 1280



Henri bâtisseur de l'Ermitage de MAULE en 1285



Pierre IV



## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

Guillaume III



Pierre IV tué au combat le 7 décembre 1357



Juliette des ESROTS



BERTHAULD de MAULE

Mes recherches d'après le Cartulaire de l'abbaye St Martin de PONTOISE 1991- n'est publié ici que le début et la fin de cette longue lignée

**Pierre II** épousera Anne de GUINES, nièce de BOUCHARD IV de Montmorency, dont il eut deux fils : Pierre III et Hugues II. Pierre II fit donation à Notre-Dame de MAULE pour le repos de l'âme de son frère Raoul, qui fut confirmée par Pierre III le jeune, son fils.

**Pierre III** épousa R.... (Peut être Reine) sœur de Guillaume MAUVOISIN et en eut trois fils Hugues III, Pierre IV et Roger. En 1195, ce dernier et Hugues III approuvèrent un accord conclu entre le chapitre de Paris et leur aïeul Pierre II.

**Hugues III** fut chevalier de CONDOI. Son fils Guillaume, clerc en 1233, archidiacre en 1236, fut l'un des bienfaiteurs du prieuré de l'Estrée. Pierre IV fut Sire de MAULE après son père en 1209.

**Roger 1<sup>er</sup>** fut, en juillet 1200, avec Trois MAUVOISIN, un BLARU et un RICHEBOURG, pleige de Robert d'IVRY qui s'engagea à rendre au roi ses forteresses. Vers la même époque, il vendit à Philippe Auguste, moyennant 50 Livres, une rente de cent sous qu'il avait à MEULAN. Il épousa IDOINE, fille de GALON III de CHAUMONT, sœur de JEHANNE mariée à GERVAIS, fils de Bouchard le VEAUTRE.

**Pierre IV**, de l'assentiment de son fils Roger II, fit don, en 1209, aux frères de GRANDMONT occupant le prieuré des MOULINEAUX, d'une « hôtise » à MAULE libre de toute coutume.

Il était l'un des juges de la cour du roi en 1223, quand la succession de son oncle Jehan de Beaumont fut réglée. En mai de l'année suivante, il approuva la cession aux moines de JOYENVAL par Barthélémi de ROYE, d'une vigne dans sa censive. L'acte est scellé d'un sceau rond de 5,5 cm l'écu portant :

**« Une croix à la bordure chargée de douze besants en orle »**

Il avait cessé de vivre en 1226. Il est probable que Roger II mourut avant son père, car la terre de MAULE passera à Barthélémi, neveu de Pierre IV et probablement fils de Roger 1<sup>er</sup>. Marie, femme de Barthélémi est nommée dans un titre de JOYENVAL (CHAMBOURCY) en 1238 où tous deux aliènent leur maison de MAULE.

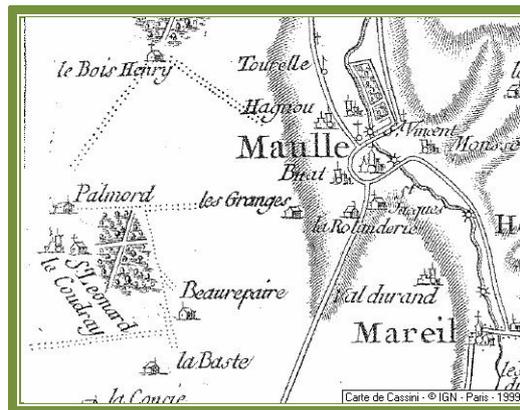
Voici maintenant la signification de MAULE selon l'étude d' Henry GILLES :

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

La Marquise de MAULE, en fin du 19<sup>e</sup> siècle, possédait un buste en marbre blanc de MANLIUS VULSO, dont une copie sera remise à la commune de MAULE. Concernant le nom de MAULE, il convient d'être prudent et... curieux !

**MAULE** ne semble pas être celui de la rivière. Serait peut être plutôt un diminutif ou un dérivé de MENTA : nom gaulois ou gallo-romain dont le sens serait : couverture.. Abri.. Manse ? En bas latin, MANTELLUS signifie manteau et, en vieux français (12<sup>e</sup>/13<sup>e</sup> siècle) : MANTELER dont le sens est : abriter, recouvrir (GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE).

Au cours des siècles, le nom de MAULE évoluera de la façon suivante, selon des documents que monsieur GILLES a pu découvrir :



Carte de Cassini où Maule s'écrit avec 2 L...

- MANTOLA VICUS ou MANTELA VICUS au 6<sup>e</sup> siècle (Vita Sancti Germani de Fortunat)
- Villa MANTLA vers 721 (Saint Germain des Prés)
- MANTULA ou MANTOLA au 9<sup>e</sup> siècle d'après le Polyptique d'Irminon
- MANLIA en 1072 (Philippe 1<sup>er</sup>) et vers 1124 (Acte sur St Martin des Champs et Orderic Vital « histoire ecclésiastique »)
- MAULA vers 1138 sous Louis VII
- MAULIA en 1154 (dans des chartes de St Nicaise de MEULAN)
- MANLIA en 1181 et 1208 (Vaux de Cernay) 1195 (acte du chapitre de Notre-Dame de Paris)
- MAULIA également en 1209 (Notre Dame des MOULINEAUX)
- MANLIA à nouveau entre 1225 et 1226 (Vaux de Cernay) 1228 et 1238 (PERREIS) vers 1250 (Pouillé de Sens) 1253 (Vaux de Cernay)
- MANLE en 1226 (Pierre BAILLART)
- MEANLA vers 1236
- MANLA en 1278 (chapitre Notre Dame de Paris)
- MAANLIA en 1282 (Vaux de Cernay)
- MANLIA super MAUDRAM vers 1320 (Pouillé de Sens)
- MANLE en 1332 (trouvé aux Archives Nationales)
- MANLIA ou MAULIA à nouveau en 1351 (Pouillé de Sens)
- MAULE, MAULLE en 1366
- MAULE Soubz MANDRE en 1370 (cité dans acte aux Archives Nationales)
- MANLIA fin du 15<sup>e</sup> siècle (Pouillé de Sens)

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

- MAULLE en 1528 sous François 1<sup>er</sup>
- MAULLE sous MANDRE en 1560 (collection FILASSIER)
- MOLLE en 1617 (Damien de TEMPLEUX)
- MAULE sur MAULDRE en 1711 (DELISLE)
- MAULLE en 1750 (Cassini voir ci-dessus)
- MAULLE sur MAULDRE (procès-verbaux de la Révolution)

Pendant la Révolution et jusqu'en 1806, MAULE s'écrit tantôt avec un seul « l » tantôt avec deux. Mais à compter de 1807, le nom de la vieille cité perd définitivement son second « l ». Quant à la rivière que l'on appelait la MAUDRE, elle devient la MAULDRE au début du 20<sup>e</sup> siècle.



*La Mauldre passant à Maule (photo Ch.Tétard ©)*

### **Le Prieuré de MAULE :**

Ce sont les moines de Saint Evroult qui s'occupèrent de bâtir un prieuré à Maule. Dans la terre des « *trois arpents* » touchant au mur méridional de l'église que le seigneur de Maule venait de concéder, ils tracèrent le plan de bâtiments relativement vastes pour répondre aux besoins d'une nombreuse communauté et aux exigences d'une grande exploitation agricole.

Une magnifique salle souterraine datée du 13<sup>e</sup> siècle classée à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques fait désormais partie du Musée Victor Aubert. Elle dut être probablement le cellier du monastère. Elle a conservé son escalier et le pilier central d'où s'épanouissent comme une énorme gerbe les arceaux de la voûte qui vont, à leur retombée, s'appuyer sur des culs de lampe. Sa construction ainsi que celle du chapiteau de la colonne centrale atteste un commencement d'édification au 12<sup>e</sup> siècle.

Le style en est « romano byzantin », qu'importèrent en Normandie et en Angleterre les maçons et architectes lombards attirés en France par le fameux LANFRANC de PAVIE et qui fut moine à l'abbaye du Bec Hellouin et sera conseiller et confesseur de Guillaume le Conquérant.

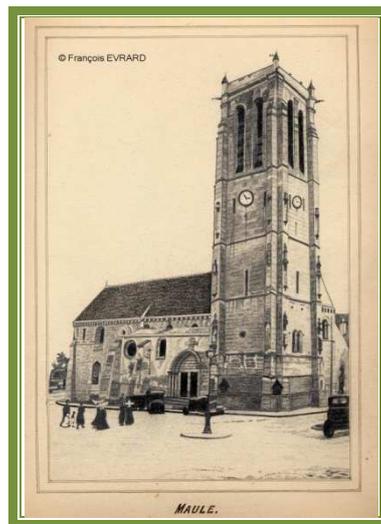
L'église de Maule vieille de 900 ans est encore très solide au 19<sup>e</sup> siècle. Son vaisseau d'une largeur de 120 pieds du roi se compose d'une nef voûtée en berceau et séparée des bas côtés par une double

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

---

rangée de colonnes, dont la hauteur ne représente que deux fois et demie le diamètre de leur fût cylindrique. Le sommet de cette voûte correspond à la moitié de la longueur du vaisseau et la largeur de la nef à la moitié de cette hauteur.

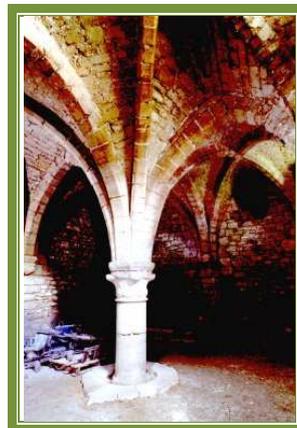
Le clocher fut endommagé de nombreuses fois pendant les guerres et détruit pendant un incendie qui, au milieu du 14<sup>e</sup> siècle, dévora la partie méridionale de l'église. Il sera réédifié à gauche de la porte principale et figure, en cet endroit, sur un vieux plan de Maule postérieur à cette période. Ce fut sur son emplacement et en utilisant une partie des matériaux rescapés qu'il fut reconstruit au milieu du 16<sup>e</sup> siècle et se dresse, encore aujourd'hui, cette magnifique tour carrée qui fait la fierté des Maulois.



*Église de Maule - Dessin de François EVRARD ©*

Sous l'abside se trouve une crypte remarquable à laquelle nous accédons par un double escalier de pierre qui prend naissance de chaque côté du chœur. Cette chapelle souterraine occupe en surface toute la largeur de l'abside. Il est possible qu'en cet endroit, les moines de Saint-Evroutl conservaient une précieuse relique qui attirait nombre de pèlerins à Maule.

Le prieuré était très riche et fut enrichi au cours des siècles par de nombreuses libéralités faits par les seigneurs de Maule.



*Crypte du prieuré de Maule*

## LES VILLAGES DU MANTOIS *Suite*

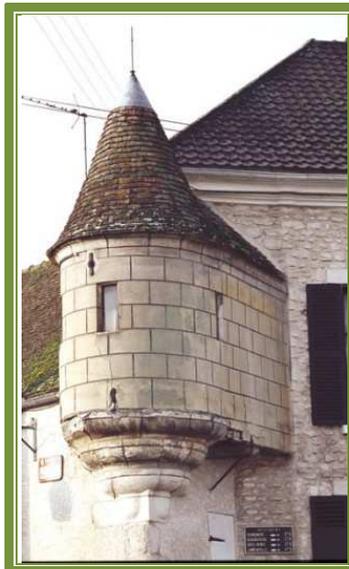
---

### Le château fort de Maule :

Le manoir ou château de Maule sera, dès son origine, entouré d'une fortification de pierre et portait le titre de **château-fort**, c'est-à-dire qu'il possédait une basse-cour entourée de fossés avec un pont mobile, une grosse tour carrée, un puits et un moulin à bras dans son enceinte fortifiée.

Une autre forteresse, non moins importante et positionnée stratégiquement, couvrait la place de Maule vers le pays chartrain. C'était le château de PALMORT, dont les ruines et les fondations se voyaient encore au 19<sup>e</sup> siècle dans les bois qui avoisinent une ferme de même nom. Il portait également le nom de « COULDRAY », tiré de l'appellation du hameau voisin à laquelle on adjoint d'ailleurs postérieurement le nom de Saint-Léonard. Le nom de PALMORT lui fut donné en l'honneur de la magnifique baronnie de PANMURE en Écosse qui vers 1224, devint le fief principal de la branche cadette de la Maison de Maule.

L'ensemble des fortifications prenait la forme d'un vaste triangle dont la base s'appuyait sur la ville. Les deux autres côtés commandaient une vaste traversée par une ancienne route (*ancien chemin aux Bœufs*).

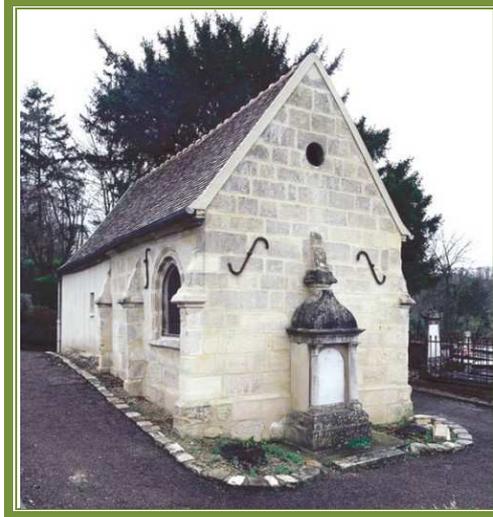


*L'échauguette des Chevaliers dans une des rues de Maule (rue Quincampoix) elle vient d'être rénovée.*

Un château a été construit hors les murs de la ville, sur l'ancien fief de Boutigny, non loin du quartier dit « *du bout d'Agnou* ». Ses fondations reposent sur des pieux en bois. Ce corps de bâtiment de style Renaissance, élevé par Nicolas Harlay de Sancy, correspond en fait aux communs du projet initial, la résidence elle-même n'ayant jamais été construite. Des eaux captées dans les coteaux du Raimbourg alimentaient bassins et fossés organisés dans un jardin à la Française, dont il ne subsiste que quelques vestiges. Du parc entouré de murs, demeure la tour d'angle nord-ouest et la grille d'honneur à l'accès du château.

## *LES VILLAGES DU MANTOIS Suite*

---



*Chapelle Saint-Jacques*

La chapelle Saint-Jacques a été construite au 16<sup>e</sup> siècle, à l'endroit où se pratiquent, dès le XII<sup>e</sup> siècle, des inhumations communes lors des épidémies. Elle abrite sous son porche, construit postérieurement à l'ensemble de l'édifice, la sépulture de Mlle Landouillette de Logivière, avant dernier seigneur de Maule, décédée en 1770.

Il y a encore beaucoup de merveilles à découvrir à Maule et si vous ne vous y conduisez pas vous serez étonnés de la joliesse de cette petite ville très commerçante et très active où subsistent encore de nombreux vestiges de son passé historique.

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : Émile RÉAUX Histoire des Barons de Maule – Gilles Henry article extrait d'une publication dans MELLENSENSIS AGHYN Meulan sur l'origine du nom de MAULE – Mes propres recherches aux AD 78 -